

Capea à Condom protestation au Maire et à l'Etat

Communiqué du collectif Gers Corrida Abolition



Capea à Condom protestation au Maire et à l'Etat

Communiqué du collectif Gers Corrida Abolition

Le collectif Gers Corrida Abolition, alerté par l'affiche de la pena Peleon proposant une capea le dimanche 12 décembre a demandé une audience au maire de Condom et fera une marche symbolique ce jeudi 9 octobre dans la ville.

Le collectif s'étonne de la présence à Condom sur un espace géré par la Mairie d'un événement faisant la promotion de la corrida espagnole, événement mettant en scène des mineurs s'exerçant sur des veaux.

Les militant-e-s rappellent que la toute récente décision de la cour d'appel administrative de Toulouse ce 2 octobre, fait jurisprudence et que l'absence ou l'arrêt pendant quelques années des spectacles de corridas dans une ville est considéré comme une interruption de la tradition locale. En conséquence la dérogation dont se prévalent les organisateurs de corrida n'est pas valable et tout acte de cruauté sur animal est interdit et tombe sous les sanctions définies dans l'article 521-1 du code pénal.

A ce sujet le collectif gersois fait quelques remarques:

Le collectif trouve cet ensemble de faits extrêmement grave pour un événement ayant la caution de la municipalité et demande au maire de suspendre son autorisation d'utilisation de l'espace public et à l'état représenté par le Préfet du Gers, et madame la Sous-Préfète de Condom, d'interdire à Condom toute forme d'événement tauromachique, dont la capea, de demander à la Pena Peleon de retirer ses affiches.

La marche symbolique de protestation débute à 16h45 place saint Pierre ce jeudi 9 octobre, passera par la sous-préfecture, puis devant le local du député Taupiac, ira jusqu'à la rue des arènes et se terminera devant l'hôtel de ville ;